

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 479001745

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

WG571GA1WPKY8GY

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SAS SELAS CABINET PIERRE BLOY
21 AU 23
21 RUE DE L AMIRAL ROUSSIN
75015 PARIS 15

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



Didier MALRIC

CODE DE SÉCURITÉ

WG571GA1WPKY8GY

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SAS SELAS CABINET PIERRE BLOY
21 AU 23
21 RUE DE L AMIRAL ROUSSIN
75015 PARIS 15

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 36 salariés,
- pour une masse salariale de 133338 euros,
- au titre du mois de avril 2021,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
CREATIVE PL IMMEUBLE LE GALAXY	14800 DEAUVILLE	47900174500039
21 AU 23 21 RUE DE L AMIRAL ROUSSIN	75015 PARIS 15	47900174500021

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/04/2021.

Fait à : MONTREUIL
le : 08/06/2021

Le Directeur
ou son délégataire



Didier MALRIC

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.